

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 25 septembre 2025

DELIBERATION 2025_21

Nombre de membres 10

Excusé : 1

Date de la convocation : 18/09/2025

En exercice : 10

Absents : 0

Date d'affichage : 19/06/2025

Présents : 6

Pouvoir : 3

**DELIBERATION POUR LE RETABLISSEMENT DE L'ASSIETTE DE
L'IMPASSE DE MONTABOULET**

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi vingt-cinq septembre à vingt et une heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Maryse TEQUI, M. Sébastien LANGE,

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. REILHES Claude

M. Stéphane ROUX donne procuration à Mme GRENARD Stéphanie

M. Damien WEISSE donne procuration à Mme TEQUI Maryse

Absents : M. Christophe BOYER

Secrétaire de séance : Sandrine NARDI

o O o

À la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 03 au 31 juillet 2025, aux conclusions du commissaire-enquêteur qui donne un avis favorable au projet de rétablissement de l'assiette de l'Impasse de Montaboulet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide de :

- Suivre les recommandations du commissaire-enquêteur,
- Prononce le déclassement du domaine public des parties à céder aux propriétaires riverains avant de procéder aux cessions,
- Donne pouvoir au Maire de procéder à l'établissement des actes nécessaires aux cessions conformément au document du parcellaire cadastral N°208U réalisé par GéoSudOuest en date du 01/08/2024.

P J : plan de bornage et plan de division annexés à ladite délibération.

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.



Le Maire,
Claude REILHES.